
COMPTE-RENDU REUNION MORPHO OSNY du 06 juin 2016

PARTICIPANTS

Section Syndicale d'Entreprise :

- Joël – Yann FOURRE : Elu CE et DP - Secrétaire adjoint CE
- Pascal DUMAS : Elu CE / CCE / DP – RS CHSCT - secrétaire adjoint CCE
- Fadi OSMAN : Elu suppléant CE / CCE / DP
- Alain BOURRIER : Elu CE / CCE – secrétaire du CCE – DS MORPHO OSNY
- Laurence JOUBERT : Elu CE / CCE – DP – DSC MORPHO - Très. adjoint de CE
- Fabrice KIELIUS : Elu CE / DP
- Olivier GUERIN : Elu DP / CE / CCE - secrétaire du CHSCT (COFIL RPS)
- Florence GUILLEMOT : Elue CE – trésorière du CE
- Béatrice BOURRIER : Elue CE / CHSCT / Secrétaire du CE (COFIL RPS)

Bureau de la Coordination :

- Corinne SCHIEVENE : SAFRAN NACELLES - Toulouse
- Laurence JOUBERT : MORPHO Osny
- Jean Marc LAVOIX : HERAKLES Saint Médard en Jalles (Trésorier)
- Jean Claude SEGUIN : SAGEM Massy (Coordinateur suppléant)
- Luc GAULLIER : MBD Villeurbanne (Coordinateur suppléant)
- Claude SALLES : TURBOMECA Bordes (Coordinateur)

Objet : Rencontre avec la SSE CFDT de MORPHO dans le cadre de la vente de MORPHO par SAFRAN

Dates Clés :

- 6 juin : Réunion Coordination CFDT SSE OSNY
- 7 juin : Comité de Groupe
- 7 et 8 juin : rencontre des salariés MORPHO avec la DG (Anne BOUVEROT) à l'Université de SAFRAN.
- 9 juin : suite du Comité de Groupe en présence du DG SAFRAN (15H30 – 17H00)
- 17 juin : date limite de réception des lettres d'intention d'achat de MORPHO
- 22 juin : rencontre intersyndicale (CFDT – FO – CFTC – CGC) avec la DG SAFRAN
- 23 juin : premier retour de l'expertise (CCE MORPHO) de SECAFI
- 27 juin : réunion d'information Intersyndicales sur sites

L'Inter CFDT MORPHO ne souhaite pas dépenser toute son énergie à essayer de rester dans le Groupe car la décision de SAFRAN de se séparer de MORPHO est déjà prise.

L'intersyndicale a défini un certain nombre de revendications incontournables :

- Préservation des emplois dans chacun des sites
- Socle sociale acquis (accords groupe et MORPHO)
- Pas de vente par appartement
- Conservation de passerelles entre MORPHO et SAFRAN
- Vision stratégique et industrielle du repreneur

Questions du Comité de Groupe concernant Morpho (élaborées en réunion préparatoire du CG)

1. Quelles sont les garanties offertes ou négociées pour les salariés de Morpho Détection en Europe ?
2. Stratégie groupe Safran vis-à-vis de la sécurité ?
3. Vente de la branche Morpho en bloc ou par appartement ?
4. Est-ce que le processus en cours pourrait se solder par une fermeture de Morpho Allemagne (activité cartes) ?
5. Quel est l'avenir du site de St Etienne de Rouvray ?
6. Les mobilités du personnel de Morpho sont-elles possibles vers d'autres sociétés/sites de Safran ? Aussi le CG demande de lister les personnes en demande de mobilité et les réponses apportées aux demandeurs.
7. Le CG demande une information validée régulière de l'avancement du dossier Morpho

Questions complémentaires suite à la présente réunion :

- Quelles sont les garanties offertes ou négociées pour les salariés de Morpho en France et en Europe ?
- Est-ce que le processus en cours pourrait se solder par une fermeture de Morpho activité cartes ?
- Pourquoi certaines demandes de mobilité vers d'autres sociétés du groupe sont-elles bloquées ?
- Quelles sont les garanties de préservation des emplois dans chacun des sites ?
- Quelles sont les garanties de conservation du Socle social acquis (accords groupe et MORPHO) ?
- Une des justifications de l'existence MORPHO dans le Groupe était que cette activité était un relais de croissance en cas de retournement de cycle aéronautique équipement ou défense. Après la vente de MORPHO quel sera le relais de croissance ?
- La Vision stratégique et industrielle du repreneur sera elle déterminante pour son choix ?

Projet de Déclaration des élus au Comité de Groupe amendé en séance

DECLARATION DES ELUS AU COMITE DE GROUPE SAFRAN

SUR LE PROJET DE CESSIION DE LA BRANCHE SECURITE *MORPHO*

La Direction générale de SAFRAN a annoncé une nouvelle stratégie avec un recentrage sur deux activités que sont l'Aéronautique & Défense et la cession de l'activité Sécurité.

Les élus au Comité de Groupe s'interrogent fortement sur ce choix alors que depuis des années et il y a encore quelques semaines, la direction nous expliquait qu'il y avait nécessité, pour le Groupe SAFRAN, de l'asseoir sur trois piliers, Aéronautique Défense et Sécurité pour faire face à une éventuelle baisse d'activité dans un secteur.

Pour ce faire, SAFRAN a investi plusieurs milliards d'euros pour faire de Morpho le numéro un mondial de son secteur.

De même, les salariés du Groupe, et plus particulièrement ceux de MORPHO, ne comprennent pas ce revirement soudain de stratégie, alors que les sociétés de MORPHO **représentent plus de 11% du CA du Groupe** et dégagent un taux de profitabilité supérieur à 10%.

Les élus au Comité de Groupe dénoncent cette stratégie de recentrage sur les deux branches restantes, Aéronautique et Défense, dont la proximité rend le Groupe plus vulnérable aux baisses d'activité.

Enfin, tous les jours, l'actualité et le contexte mondial montrent cruellement que le secteur de la Sécurité est un secteur plein d'avenir, **notamment pour l'aéronautique**. Aussi les élus au Comité de Groupe revendiquent le maintien de Morpho et de l'activité Sécurité dans le périmètre du Groupe.

Dans ce contexte, les élus au Comité de Groupe demandent officiellement la mise en place d'une expertise portant sur ce processus de cession.

Si ce processus devait aller jusqu'à son terme, il remettrait en cause l'accès à des moyens de sécurité et de sureté de la nation.

Au regard de cette situation sensible, les élus au Comité de Groupe mandatent le Secrétaire à interpeller le Président de la République et les ministères concernés.

Paris, le 07 juin 2016.

Projet de cahier des charges concernant l'expertise Groupe

Cahier des charges de l'expertise sur la branche Sécurité pour le Comité de Groupe Safran

- Caractérisation de la Branche **au sein de Safran** :
 - Regard rétrospectif sur la constitution de la branche, ses contributions détaillées (BUs de la branche) au compte de résultat consolidé et au financement de Safran et la rentabilité historique sur les capitaux investis
 - Grandeurs associées à la RTDI et aux expositions au risque de change
 - Grandeurs au sein du bilan consolidé : actifs immobilisés (dont actifs incorporels, besoin en fonds de roulement)
 - Consultation du dernier test de dépréciation de la branche et conclusions tirées
 - Contribution de la branche à la couverture des frais centraux
 - Grandeurs liées aux flux d'exploitation entre la branche et le reste de Safran
 - Modèles économiques Aéronautique vs Sécurité ... par activité et par marché / produit ... rythme lié à l'innovation, rupture technologique, digitalisation

- Description de la branche début 2015 et de ses perspectives
 - La BU Détection et son projet de cession
 - Les grands traits de l'évolution du marché de la sécurité
 - Ses répercussions pour les programmes de la BU Identité et Sécurité (formant, hors Détection, la totalité de la branche) et les projets d'offres nouvelles
 - Champs des possibles futurs du fait des évolutions à venir (Big data, IoT, SaaS) en termes de compétences et en termes d'évolution des offres produits / marchés / services dans l'aéronautique
 - Perspectives des activités « traditionnelles », organisation de la branche (RTDI et production), niveau et répartition de l'emploi
 - Appréciation de la capacité de la branche à autofinancer son développement et perspectives de retour pour l'actionnaire
 - Portée du « besoin significatif de trésorerie » associé selon Safran (CMD 2016) à la captation d'un potentiel de croissance

- Perspectives financières MT de Safran : emplois/ressources, évolution prévue de la situation financière et facteurs d'incertitude affectant cette prévision ; appréciation Safran quant à l'existence dans son cas d'une « décote de holding »
- Approche des risques (pour l'activité et les emplois) associés à la cession par Safran du contrôle de la branche
 - Cette approche sera à moduler selon le stade d'avancement du processus de cession atteint à la date souhaitée de remise de nos conclusions.
 - *Analyse des résultats de l'étude d'impact de la vente sur le Groupe (social, industriel et techniques*
 - *Analyse des différents scénarii par type de repreneur possible : fonds de pensions, industriels du métier (type GEMALTO) et Intégrateurs (type ATOS).*
 - *Analyse des risques en matière d'emploi et de statut social par type de repreneurs.*
 - *Suggestions de possibles contacts officiels et gouvernementaux qui pourraient être les garants du maintien de l'emploi et des statuts sociaux.*